

# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



## DU RHONE

Le N° 5 Cent

### JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

#### INSERTIONS-ANNONCES

la ligne  
1 fr.  
3 fr. 50

Chronique locale.....  
Reclames.....  
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
14, rue Confort, à Lyon

#### ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON  
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

#### ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois
5 fr. 10 fr.	10 fr. 18 fr.
Lyon et départements limitrophes.....	
Autres départements.....	
Etranger et Union postale.....	

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
73, rue de la République, 73

#### BOURSE DE PARIS

Du 12 mai 1882

3 0/0 français.....	83 99	Crédit mobilier.....	575
5 0/0 amortissable.....	81 15	Crédit Lyonnais.....	750
nouveau.....	81 15	Mobilier espagnol.....	486
3 0/0 français.....	117 32	Union générale.....	500
ancien 5 0/0.....	99 75	Foncière lyonnaise.....	500
nouveau 5 0/0.....	99 75	Autrichiens.....	713
ancien 5 0/0.....	13 45	Lombards.....	312
nouveau 5 0/0.....	13 45	Sarragosse.....	327
ancien 5 0/0.....	13 45	Nord-Espagne.....	612
nouveau 5 0/0.....	13 45	Transatlantique.....	612
ancien 5 0/0.....	13 45	Suez.....	2706
nouveau 5 0/0.....	13 45	Consolidés à Londres.....	103
ancien 5 0/0.....	13 45	Panama.....	505
nouveau 5 0/0.....	13 45		

#### Télégrammes

DE NUIT  
Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

#### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 mai.  
Le conseil des ministres a examiné, dans la matinée, les résolutions concernant l'Égypte; après le conseil, lord Lyons et M. de Freycinet ont eu une conférence. Le bruit court d'un envoi imminent de vaisseaux anglais et français dans les eaux égyptiennes.

#### NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 12 mai.  
**La question du concordat**  
La grande commission de 22 membres qui examine la question du Concordat et des rapports de l'Église et de l'État, a repris hier, sous la présidence de M. Paul Bert, ses travaux interrompus par les vacances de Pâques. La séance a été consacrée à régler l'ordre des travaux ultérieurs. Actuellement la commission est saisie de trois propositions, celles de MM. Paul Bert, Bernard-Lavergne et Corentin-Guyho, qui toutes trois tendent à édicter des dispositions législatives nouvelles apportant des sanctions pénales aux prescriptions du Concordat et des articles organiques. On prendra pour base de discussion un travail comparatif dressé par M. Bernard-Lavergne sur ces trois propositions. L'idée dominante de la commission paraît être actuellement de ne pas toucher au texte des articles organiques parce qu'ils forment un ensemble unique avec le Concordat, mais de créer la nouvelle législation à la suite et comme complément.

Ajoutons que la commission demandera à la Chambre de lui renvoyer trois autres propositions se rapportant au sujet qu'elle traite: l'une de M. de Lacretelle tendant à la désaffectation des propriétés de l'État irrégulièrement affectés à des services ecclésiastiques; l'autre de M. Jules Roche, tendant à la séparation de l'Église et de l'État et à l'appropriation des biens des congrégations; la troisième, de M. Gatineau, relative aux biens de main-morte.

#### Le travail dans les manufactures

A la suite du rejet, par le Sénat, de la proposition que l'ancienne Chambre avait votée dans le but de réduire de 12 à dix heures la durée du travail dans les usines et manufactures, M. Richard Waddington avait saisi la Chambre actuelle d'une proposition tendant à assurer au moins l'observation de la loi de 1848, fixant à 12 heures la durée maxima de ce travail. La loi de 1848, en effet, en établissant cette limite, avait négligé d'en assurer l'observation. La proposition de M. Waddington tend à confier aux inspecteurs du travail des enfants dans les manufactures la surveillance des usines, au point de vue de l'exécution de la loi de 1848. Elle propose, en conséquence, d'augmenter le nombre de ces fonctionnaires. La commission de la Chambre qui examine cette proposition l'a approuvée hier et a nommé M. Richard Waddington rapporteur.

#### Les canaux du Rhône

La commission sénatoriale des canaux du Rhône, dans sa réunion d'aujourd'hui, a discuté longuement le projet. La commission paraît disposée à accepter le projet d'un canal sur la rive gauche, mais elle supprimerait le canal de la rive droite, qui serait remplacé par des machines élévatoires à Venejan.

#### Diverses

M. Hérisson, président de la gauche, en prenant possession de son fauteuil, a constaté que, si la République est presque incontestée, elle n'est cependant pas encore fondée, faute d'institutions l'abritant contre des retours offensifs. Il a énuméré les travaux accomplis, a invité à travailler promptement et résolument, et a constaté que l'union des républicains était plus nécessaire que jamais.  
— M. Ribot est nommé rapporteur général du budget.  
— La commission extra-parlementaire de l'agriculture a discuté la question des dégrèvements; la majorité incline à supprimer le décime frappant les mutations entre vifs.  
— La réunion plénière de la gauche du Sénat a adopté la candidature de M. Dietz-Moin en remplacement de M. Bertauld.  
— La commission de révision de la législation militaire a définitivement rejeté le projet d'établissement de la taxe militaire pour les jeunes gens qui, se destinant aux carrières libérales, ne voudraient rester qu'un an ou dix-huit mois sous les drapeaux.

#### NOUVELLE CRISE EN ÉGYPTÉ

La crise qui vient d'éclater au Caire a un caractère tout particulier de gravité. Le conflit qui s'est produit entre le ministre, et le khédive ne semble pas de nature à se dénouer autrement que par une intervention énergique des puissances anglaise et française. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le conseil des ministres tenu ce matin a surtout fait porter ses délibérations sur les affaires d'Égypte. Les ministres ont cessé toutes relations avec le khédive. Ils repoussent son autorité et ne cachent plus leur intention de lui imposer Arabi-bey comme président du conseil. Devant cette situation critique, notre consul général au Caire a télégraphié à M. de Freycinet pour demander l'envoi de quelque cuirassés. Voici nos dépêches de la dernière heure:

**Londres, 12 mai.** — Le *Standard* annonce du Caire que le khédive est sorti en voiture et qu'il a été bien accueilli par le peuple.  
**Le Daily Telegraph** dit que les puissances sont en train d'examiner l'idée de l'envoi de troupes turques en Égypte, pour rétablir l'ordre.  
**Londres, 12 mai.** — Le *Times* dit que l'intervention en Égypte ne peut plus être différée. Si la France, l'Angleterre et la Turquie concentraient leurs efforts dans une action commune, la difficulté serait bientôt vaincue. Le *Times* combat l'occupation par la Turquie seule, parce qu'elle rétablirait la suprématie turque abolie en 1841. La déclaration de M. de Freycinet montre surtout la répugnance de la France pour l'intervention turque, mais n'indique pas un plan défini. Le *Times* ne croit pas à l'efficacité de la proposition de M. de Freycinet. Le *Standard* croit que l'Angleterre est décidée à prendre les mesures qu'elle jugerait utiles éventuellement en Égypte, sans attendre la coopération de la France.  
**Paris, 12 mai.** — Les avis de Constantinople confirment qu'il n'est pas bruit d'une intervention des troupes turques, mais qu'il est probable que la Turquie coopèrera à la pression mo-

rale qui sera exercée sur le cabinet égyptien.  
— D'après des avis du Caire, la Chambre des notables se réunira demain; l'opinion publique est très frappée de l'accord des puissances, lesquelles laissent à la France et à l'Angleterre le soin de diriger l'action européenne en Égypte. L'opinion paraît favorable au maintien du khédive.  
**Le Caire, 12 mai.** — Les agents consulaires ont reçu pour instructions de n'entrer en relations avec les ministres que si la sécurité des nationaux était menacée.  
**Londres, 12 mai.** — On mande au *Times*, d'Alexandrie, que des démarches sont faites auprès des notables pour leur faire signer une pétition demandant l'abdication du khédive, en faveur de son fils Abbas-Pacha, âgé de sept ans. Une grande alarme règne parmi la colonie européenne. Beaucoup de familles quittent le Caire. De grands efforts sont faits pour maintenir l'enthousiasme de l'armée. La plus grande activité règne dans tous les forts de la côte septentrionale. L'attitude ferme du khédive est universellement approuvée par la population.  
**Paris, 12 mai.** — Il y a eu ce moment un grand échange de dépêches entre la France et l'Angleterre. La décision du gouvernement sera probablement arrêtée dans la soirée. La flotte recevrait l'ordre télégraphique d'appareiller immédiatement pour les eaux d'Alexandrie. Les flottes réunies de la France et de l'Angleterre formeraient de douze à seize cuirassés, comprenant un total de 12,000 hommes de débarquement appartenant aux équipages de la flotte.  
— Les derniers avis de Londres constatent l'excellent effet produit par les déclarations de M. de Freycinet sur les affaires d'Égypte.

#### Informations

Paris, 12 mai.  
Le mouvement administratif a paru ce matin au *Journal officiel*:  
Sont nommés sous-préfets:

#### FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

### LE FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN  
DEUXIÈME PARTIE

#### L'ORPHELINE

Ce chemin carrossable et bien entretenu décrivait de nombreux méandres. Des haies d'épines, au milieu desquelles croissaient, de distance en distance, quelques noyers architecturés, bordaient à droite et à gauche. On sentait que la terre végétale manquait à leurs racines et qu'ils vivaient péniblement. Le policier atteignit le plateau et ne jeta qu'un coup d'œil distrait sur l'admirable panorama qui s'offrait à lui. Ses premiers plans sinistres formaient un contraste saisissant avec le magnifique horizon. Partout des terrains crayeux d'un blanc sale; partout des abîmes béants, sans garde-fous. Près à engouffrer le piéton attardé ou distrair de quelques pieds des sentiers conduisant aux habitations disséminées sur le plateau et entourées d'une maigre végétation.

Théfer, tout en cheminant, sonda du regard plusieurs crevasses dont la profondeur donnait le vertige. Dans les fentes de ces crevasses poussaient de petits arbustes chétifs. Il se dirigea d'un bon pas vers une maison absolument isolée. Cette maison occupait le centre d'un jardin dont les murailles de clôture ne permettaient pas de voir l'intérieur. La porte donnant accès dans l'enceinte était close, et l'écriteau cloué sur un de ses panneaux offrait cette indication:

#### Villa meublée ou non à vendre ou à louer

ENTRÉE EN JOUISSANCE IMMÉDIATE  
S'adresser à Monsieur Servan, rue de Paris, n°... à Bagnolet.  
— Tiens! tiens!... pensa l'inspecteur de la sûreté, voilà qui pourrait probablement me convenir... Il s'agit de savoir comment cela est conditionné à l'intérieur... Il quitta le chemin et fit le tour du jardin, mais, tous les répétons, la hauteur des murailles l'empêchait absolument de satisfaire sa curiosité. Revenant alors sur ses pas Théfer reprit la direction de Bagnolet, descendit la colline abrupte, gagna la rue de Paris et mit en branle la sonnette d'une assez jolie maison portant le numéro indiqué. Une bonne vint lui ouvrir.  
— M. Servan? lui demanda-t-il.  
— C'est ici, monsieur...

— Pourrais-je le voir?  
— Est-ce pour affaire?  
— Oui.  
— Pour quelle affaire? reprit la servante qui paraissait avoir la consigne de n'introduire les visiteurs auprès de son maître qu'à bon escient.  
— C'est pour une location...  
— Quelle location?  
— Celle de la villa, du plateau de la capsulerie.  
— Vous en venez?  
— Oui, et l'écriteau m'a appris que je devais m'adresser à M. Servan.  
— Bon, alors... donnez-vous la peine d'entrer... Je vais prévenir monsieur.  
XLVII  
Théfer franchit le seuil; la servante referma la porte derrière lui, l'introduisit dans une pièce à peine meublée, le pria d'attendre un instant et disparut. Au bout d'une minute un petit homme gros et rougeaud, en veston, en pantoufles, et coiffé d'une calotte noire, vint le rejoindre. Ce petit homme avait une figure désobligeante. Il salua de façon très sommaire et demanda, d'une voix brève:  
— C'est vous monsieur, qui venez pour la villa de la Capsulerie?  
— Oui monsieur...  
— Pour acheter?...  
— Non, monsieur... J'ai dit à votre honneur qu'il s'agissait d'une location...

— J'aimerais mieux vendre...  
— Je ne suis pas acheteur...  
— Loueriez-vous meublé?  
— Oui, monsieur.  
— A l'année?  
— C'est mon intention...  
— Et vous passerez l'hiver là dedans?  
— Très bien... Je veux y faire un laboratoire de chimie...  
— Oh! vous y ferez tout ce que vous voudrez...  
— Connaissez-vous la villa?  
— Je viens d'en voir l'extérieur...  
— Vous voudriez la visiter?  
— Naturellement, si vous voulez bien me faire conduire...  
— Je vous conduirai moi-même... je n'ai rien à faire... ça m'occupera et je fumerai ma pipe en route...  
M. Servan tira de sa poche une courte pipe amplement culottée et une baguette de tabac. Avec le contenu de l'une il bourra l'autre soigneusement.  
— Arthémise... cria-t-il, tout en se livrant à cette occupation chère aux fumeurs.  
— Quoi, mon ami? demanda une voix suraiguë depuis le dehors.  
— Je vais au plateau... envoie-moi les clefs...  
La servante accourut presque aussitôt avec un trousseau de clefs, et les deux hommes prirent ensemble le chemin montueux que nous connaissons déjà.  
Malgré ses pantoufles, sa petite taille et son embonpoint, le propriétaire marchait lestement, mais en marchant il ne disait mot.

A Saint-Flour, M. Daclin-Sibour, sous-préfet à Soissons non installé, en remplacement de M. Planacassagne, maintenu à Soissons.  
A Argelès, M. Tailliez, sous-préfet à Châteaudun;  
A Villefranche (Haute-Garonne), M. Cousse;  
A Ruffec, M. Ladrat, sous-préfet à Villefranche;  
A Arcis-sur-Aube, M. Waltz, sous-préfet à Ruffec;  
A Châteaudun, M. du Puy de Jailly, sous-préfet à Arcis-sur-Aube;  
A Saint-Calais (Sarthe), M. Toucas, conseiller général du Var, en remplacement de M. de Larade, révoqué;  
Secrétaire général de la Mayenne, M. Combarieu, secrétaire général du Gers;  
Secrétaire général du Gers, M. Joly, secrétaire général de la Mayenne.

M. le président de la République, accompagné du général Pittié, a visité aujourd'hui les nouveaux bureaux de la préfecture de la Seine.  
M. Floquet, entouré des principaux fonctionnaires de la préfecture, a reçu M. Grévy.

Il est à peu près certain que M. Grévy acceptera l'invitation que lui a faite le préfet de la Seine d'assister au banquet qui aura lieu, le 12 juillet, pour l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville.

Malgré les efforts des entrepreneurs et des architectes, il est à craindre que le palais municipal ne soit pas entièrement terminé le jour de la fête nationale.

Le banquet n'en sera pas moins donné et aura lieu dans la salle Saint-Jean, qui sera prête une des premières.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu hier M. le baron de Courcel, ambassadeur de France à Berlin.

Le voyage de M. de Courcel à Paris se rattache, dit-on, aux négociations diplomatiques relatives à la question d'Orient.

On sait, en effet, que l'Allemagne, dans ces derniers temps, s'est activement occupée de cette question.

M. de Mahy, qui doit quitter Paris samedi soir pour se rendre dans le Midi, est attendu à Toulon dans la matinée du 18 courant.

Le ministre de l'agriculture consacra la journée du 19 à visiter l'arrondissement de Brignolles. Il assista le lendemain, à la distribution des récompenses du concours régional qui doit avoir lieu à Draguignan.

M. de Mahy arrivera à Marseille, le 21 au matin et en repartira le 22 pour se rendre à Nîmes et à Montpellier.

Le ministre compte rentrer à Paris du 24 au 25 courant.

Les journaux de Saint-Quentin annoncent d'autre part que M. de Mahy ira présider, le 5 juin, la distribution des prix du concours régional qui doit se tenir dans cette ville.

Le procès de M. Baragnon, qui poursuit pour diffamation le journal le Corsaire, viendra le 25 mai.

## ALGERIE ET TUNISIE

Alger, 12 mai. — La nouvelle d'un combat récent dans le Sud-Oraonais, qui a circulé ici cette semaine, est complètement inexacte.

Paris, 12 mai. — Par décision ministérielle du 9 mai 1882, insérée aujourd'hui au *Moniteur de l'Armée*, les officiers généraux dont les noms suivent, employés au corps d'occupation en Tunisie, ont été désignés pour commander les subdivisions de la régence savoir :

### Division Nord :

Subdivision de Tunis : M. le général de brigade Lambert;  
Subdivision d'Aïn Draham : M. le général de brigade Sabattier.  
Subdivision du Kef : M. le général de brigade d'Aubigny.

On atteignit la villa à louer.  
M. Servan ouvrit la porte sur laquelle se trouvait l'écrêteau et introduisit Théfer dans un jardin divisé en carrés, selon l'ancienne mode, et planté de nombreux arbres fruitiers.

— Ça a besoin d'un coup de bêche... dit le petit homme. Les locataires qui sont partis il y a un mois entretenaient assez bien, mais depuis que la maison est vide les herbes ont poussé... ce n'est rien. Les arbres sont en plein rapport. Voyez, il y a des pommes magnifiques et des poires superbes. Je vous les laisserai... J'en ai à Bagnolet à n'en savoir que faire... Voulez-vous voir le potager?...  
— Je n'y tiens pas... Visitez la maison, s'il vous plaît...  
M. Servan, sans répliquer, se dirigea vers le bâtiment d'habitation, composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Au moment d'y arriver il s'arrêta.  
— Regardez comme c'est clos! dit-il. Partout des volets fermés solidement à l'intérieur...  
Il faut ça pour couper la moustique à MM. les filous qui pourraient venir la nuit déménager les meubles... Il y a des barreaux aux fenêtres et une grille derrière la porte.

Théfer dressa l'oreille.  
— Des barreaux et une grille?... répéta-t-il.  
— Oui, monsieur... Voilà un an que j'ai fait placer ça... Chat échaudé craint l'eau froide...  
— Vous avait on donc enlevé votre mobilier sans votre permission?  
— Comme vous dit... Alors j'ai pris mes précautions?

— Votre villa, maintenant, est défendue comme une prison.  
— Et le pourrait en servir, et je défierais bien qu'on s'échappe...  
Voyons un peu.  
M. Servan choisit une clef dans son trousseau et ouvrit la porte, derrière laquelle se trouvait en effet une forte grille faisant son évolution intérieure sur un couloir percé de deux ouvertures.

L'une donnait accès dans un petit salon suivi d'un cabinet.  
L'autre conduisait à la salle à manger et à la cuisine.

— Au premier étage, dit M. Servan après avoir montré le rez-de-chaussée, il y a deux chambres à coucher avec cabinets de toilette, et une chambre de bonne... La porte de la cave est au fond du couloir, près de l'escalier... Tout est meublé, et proprement meublé, vous le voyez de vos yeux...  
— Et des barreaux partout?  
— Partout!  
Théfer pensait:  
— Si l'on avait organisé cela d'après mes ordres et exprès pour moi, on n'aurait pas mieux réussi...  
Il demanda :  
— Combien louez-vous?  
— Quinze cents francs... Les contributions mobilières et l'impôt foncier à la charge du locataire... Six mois payés d'avance... Je ne fournis pas le linge...  
— Je loue... dit le policier.  
— Et vous payez six mois d'avance?...  
— Je paye l'année entière...  
— En vous installant?...  
— Tout à l'heure, contre quittance.  
Le visage grincheux de M. Servan s'illumina.  
— Touchez-là! nous sommes d'accord! dit-il en tendant la main à son locataire futur. Descendez chez moi, nous viderons une vieille bouteille de chablis pour nous rafraîchir, et l'affaire sera vite bâclée...  
On referma soigneusement les portes et on regagna la maison de la rue de Paris.  
Une heure plus tard, Théfer emportait la clef de l'immeuble et sa quittance de loyer faite au nom de Prosper Gaucher, fabricant de produits chimiques.  
— Nous avons la cage, se disait-il avec un étrange sourire, il ne s'agit plus que d'y faire entrer l'oiseau. Des volets, des barreaux à l'intérieur, et autour de la mai on des abîmes... Tout ira sur des roulettes.  
Vers quatre heures il rentra à Paris, allait chez lui changer de costume et reprendre sa physionomie habituelle, puis il gagnait la préfecture de police où l'appelait son service du soir.  
Le temps avait marché.  
La fête que donnait Claudia dans son hôtel de la rue de Berlin devait avoir lieu deux jours plus tard.  
René ne dormait plus.  
Outre le souci résultant pour lui des préparatifs sur lesquels il avait la haute main, il songeait sans cesse aux moyens de forcer mistress Dick Thorn à se trahir, si véritablement, (ainsi

### Division Sud :

Subdivision de Soussa : M. le général de brigade Eli me;  
Subdivision de Gafsa : M. le général de brigade Philebert;  
Subdivision de Gabès : M. le général de brigade Jamais.

Paris, 12 mai. — On télégraphie de Tunis au *Temps* le 10 mai :

Les dernières nouvelles du sud de la Régence sont bonnes. Toutes les fractions de tribus commençant à être convaincues que nous ne les abandonnerons pas, et, cette persuasion leur faisant entrevoir un avenir meilleur et exempt de craintes, elles n'ont plus de répugnance à venir à nous.

La tribu des Akara, province de Zargis, ne nous a jamais été très hostile, elle a combattu plutôt contre les rebelles et s'est défendue contre les incursions de la Tripolitaine. Il y a nécessité d'occuper Zargis : c'est un des points les plus importants, à cause de son voisinage de la frontière tripolitaine et de son peu de distance relatif du ksar Moudenia, occupé par nos troupes et dont le ravitaillement deviendrait plus facile, ainsi que les secours en cas d'attaque du côté de la Tripolitaine.

Tandis que Gabès est distant de quatre journées de marche, Zargis n'est qu'à une étape. En outre l'eau de Gabès est très chargée de magnésie et n'est pas aussi bonne que l'eau des jardins de Zargis. Il y a en outre un grand nombre de ciernes pleines, qui resteraient à la disposition de nos troupes, car dans cette saison les charas quittent la ville.

Nous croyons que le ministre de la guerre reconnaîtra l'importance de Zargis comme point d'occupation. Nous pensons aussi qu'on n'arrêtera pas dans ce moment le mouvement de nos colonies du Sud.

Il ne fait pas encore assez chaud pour cela. En outre ces colonies sont entraînées, et un fait consolant à noter est que le général Logerot n'avait pas un seul malade dans ses colonies en marche. Il faut qu'on lui laisse ses troupes et qu'on ne lui envoie pas de nouvelles recrues qu'il aurait à souffrir aujourd'hui.

M. d'Estournelles est parti pour le domaine de l'Étihad avec les directeurs de cette société, arrivés dernièrement de France.

Le général Forgemol est rentré hier soir de Kef.

## LES MESURES CONTRE LES IRLANDAIS

Londres, 12 mai.

La Chambre des communes a adopté par 327 voix contre 22 les mesures proposées par M. Gladstone pour le gouvernement de l'Irlande. On croit que le caractère rigoureux du nouveau bill altérera les députés irlandais.

M. Parnell, ayant reçu des lettres de menaces, a demandé la protection spéciale de la police de Londres.

Londres 12 mai.

Voici le compte-rendu de la séance à la suite de laquelle la Chambre des communes a adopté les mesures proposées par M. Gladstone contre les Irlandais :

M. d'Harcourt expose le triste état de l'Irlande, où les sociétés secrètes cherchent à régner par le terrorisme; il dit que le devoir du gouvernement est d'y remédier au plus vite. Le gouvernement a décidé de constituer une commission spéciale de trois juges de la cour suprême, qui parcourront le pays pour juger les crimes; ils siégeront sous l'assistance d'un jury. On pourra appeler devant la cour des cas criminels réservés.

Comme la plupart des crimes sont décidés dans des réunions nocturnes, la police est autorisée à pénétrer dans les maisons de nuit comme de jour; toutes les personnes rencontrées dans les rues, et qui ne pourront pas donner d'explications suffisantes, seront elles-mêmes passibles d'arrestation.

Comme les crimes les plus horribles sont l'œuvre d'émissaires étrangers, le gouvernement propose de faire revivre le bill des étrangers, en sorte que la police pourra arrêter tous les suspects.

Le lord-lieutenant de l'Irlande pourra empêcher toutes réunions et supprimer tous journaux favorisant l'intimidation ou poussant au crime.

Un supplément de forces pour la police sera établi dans les districts où les crimes auront lieu, aux frais de ces districts, lesquels paieront aussi des indemnités pour les crimes commis.

Plusieurs orateurs appuient cette déclaration. M. Forster dit qu'il engage le gouvernement à appliquer ces mesures avec vigueur et sans délai. M. Parnell constate que jamais mesures plus sévères ne furent appliquées en Irlande, et qu'il ne croit pas que ce soit le meilleur moyen de pacifier le pays. MM. Dillon et O'Donnell attaquent vivement les mesures proposées.

Après d'autres discours, les mesures ont été adoptées comme nous l'avons annoncé.

Tous les journaux de ce matin approuvent ces dispositions. Le *Daily-News* seul les trouve trop sévères sur quelques points. Le *Times* y voit un effort courageux et résolu pour rétablir l'autorité de la loi, et trouve que le gouvernement a mesuré le remède à l'énormité du mal.

## Etranger

Suisse

Berne, 12 mai. — On se souvient que, le 3 avril dernier, une dame russe tira un coup de revolver sur un étranger qui lisait tranquillement son journal sur la terrasse de l'hôtel du Rhigi à Gyon. Arrêtée aussitôt, Alexandrine Micheef, dont l'attentat n'a d'ailleurs eu aucune suite, déclarait avoir tiré sur le nihiliste Lawroff, récemment expulsé de France, parce que, disait elle, il s'était vendu aux Anglais et voulait devenir empereur de Russie.

Elle a renouvelé cette déclaration devant le jury de Vevey, et persiste à prendre M. Otto-Salge, un négociant de Magdebourg, qui a failli devenir sa victime, pour le vrai Lawroff, plus que jamais, selon elle, candidat au trône des tsars avec l'aide des Anglais.

Dans son journal, dont des extraits ont été lus aux jurés, elle se déclare « socialiste de naissance et nihiliste de cœur ».

Le défenseur a plaidé la folie, admise par la cour à une majorité de huit voix. Alexandrine Micheef a été acquittée; mais, vu son état d'esprit, elle a été, conformément aux articles 51 et 54 du Code pénal, mise à la disposition du conseil d'Etat.

Angleterre

Dublin, 11 mai. — Un individu a attaqué la mallesse qui entrait à Drogheda (comté de Meath). — Le maître de poste auquel le courrier était confié a tué d'un coup de revolver. — L'opinion d'après laquelle cet individu aurait eu l'intention de commettre un vol, ne se confirme pas.

Le nouveau secrétaire en chef pour l'Irlande et lady Spencer, femme du lieutenant de la reine, sont arrivés ici aujourd'hui.

Dublin, 12 mai. — Un fermier, nommé Barret a été blessé mortellement par un coup de fusil, près de Ballina; il avait pris une ferme dont le tenancier précédent avait été expulsé.

Portugal

Lisbonne, 12 mai. — La discussion du traité de commerce franco-portugais continue à la Chambre des pairs, le traité sera probablement voté ce soir.

Pays-Bas

La Haye, 10 mai. — Le *Vaderland* dit que, suivant les bruits qui circulent dans les cercles bien informés, le roi n'a pas accepté la démission du cabinet.

Russie

Saint-Petersbourg, 11 mai. — Le conseil des ministres a approuvé hier le projet tendant à construire un chemin de fer en Sibirie, dans la direction d'Eka-terinbourg et de Tioumen.

Amérique

New-York, 11 mai. — Suivant des avis du Cap-Haïtien, en date du 29 avril, l'insurrection est complètement réprimée dans le territoire de Saint-Marc. Quarante insurgés ont été condamnés à mort.

## LA RÉORGANISATION EN TUNISIE

La Chambre vient d'être saisie des projets sur la réorganisation de la Tunisie dont nous avons annoncé l'élaboration par le gouvernement. Ces projets sont groupés en un ensemble unique, sous forme de demande de crédits supplémentaires destinés à couvrir les dépenses créées par ces créations.

Le gouvernement comptait, en adoptant cette forme, faire renvoyer les projets à la commission du budget; mais la Chambre a préféré les soumettre à l'examen d'une commission spéciale.

Voici, d'après le *Rappel*, des renseignements détaillés sur ces projets qui sont un nombre de trois :

Le plus important concerne la création d'une force militaire indigène.

Cette force militaire comprendra 12 compagnies mixtes dont 6 seront créées immédiatement et 6 un peu plus tard, vers le mois de novembre prochain.

Chaque compagnie comprendra de l'infanterie, un certain nombre de cavaliers et les éléments d'une section d'artillerie. Dans chacune des armes, les indigènes seront en nombre sensiblement égal au nombre des Français, cadre et troupe. En raison de leur service spécial, tous les officiers seront montés; enfin, les compagnies destinées à agir isolément et toujours rapidement seront pourvues de moyens de transport.

Quant les douze compagnies seront formées et qu'elles auront acquis le degré de cohésion désirables, on réduira progressivement l'élément français et l'on réunira les groupes en bataillons, en escadrons et même en régiments.

Le projet de loi dit alors :

« Nous aurons ainsi constitué au bénéfice de notre alliée une petite armée instruite, disciplinée, apte en toutes circonstances à appuyer son autorité et susceptible de donner à nos propres soldats le plus efficace concours, en attendant qu'elle permette d'en réduire le nombre. »

Les 6 premières compagnies en voie de formation auront ensemble un effectif de 60 officiers, 2,274 hommes dont 1,260 indigènes et 732 chevaux et mulets.

Les 12 compagnies seront formées totalement le 1<sup>er</sup> novembre 1882; elles compteront ensemble 114 officiers, 3,588 hommes dont 2,120 indigènes et 1,468 chevaux et mulets.

La dépense occasionnée par ces créations s'élèvera en 1882 à 2,800,000 fr.

Le second projet concerne la création à Tunis d'un tribunal civil et d'une justice de paix destinés à juger les litiges qui, actuellement sont déferés aux tribunaux consulaires français.

Le tribunal civil comprendra un président ayant 12,000 francs de traitement, un juge d'instruction ayant 8,800 francs, un juge ayant 8,000 francs, deux juges suppléants ayant chacun 2,400 francs, un procureur de la République ayant 8,000 francs, un substitut ayant 4,000 francs, plus un greffier, un commis greffier et un interprète judiciaire.

Le juge de paix aura 5,000 fr. de traitement; il sera adjoint un greffier, un interprète et un officier de police judiciaire.

La dépense annuelle est évaluée à 103,000 fr. dont 79,000 fr. pour le personnel et 24,000 fr. pour le matériel.

Enfin le troisième projet concerne la création à Tunis d'une école française sur le modèle de l'école Turgot de Paris, recevant gratuitement des élèves externes de toute nationalité. On donnerait dans cette école l'enseignement primaire supérieur et professionnel.

Il y aurait d'abord une division préparatoire destinée à recevoir les enfants de onze à douze ans, sortant avec des notions élémentaires, des écoles primaires chrétiennes, israélites et musulmanes.

L'enseignement supérieur proprement dit comprendrait une division inférieure (2 années), une division moyenne (2 années), et une division supérieure (1 ou 2 années), au total cinq années qui pourraient se réduire à

que l'affirmait Jean-Jeudi), elle était la complice des assassins du pont de Neuilly.

Enfin il crut avoir trouvé.  
Le matin de l'avant-veille du grand jour il se rendit, à huit heures, au rendez-vous quotidien donné au voleur émérite, à l'angle de la rue de Cléchy.

Il trouva le bandit déjà arrivé et fumant sa pipe.

— Filez à la buvette du chemin de fer de Havre, lui dit-il en passant auprès de lui sans s'arrêter, je vais vous y rejoindre... Nous allons à causer...  
— Compris...  
Et Jean-Jeudi courut à l'endroit désigné.

La buvette était déserte. Les garçons époussetaient les tables et les chaises, et balayaient le plancher avant d'y semer du sable jaune.  
René ne se fit point attendre.

Les deux hommes s'installèrent dans un coin et commandèrent une bouteille de vin blanc.

— Eh bien! mon vieux? demanda Jean-Jeudi en remplissant les verres.  
— C'est pour après-demain...  
— Je sais ça depuis longtemps... Mais a-t-il du nouveau? As-tu figolé ton plan, fameux plan qui n'est jamais mûr?...  
— Oui...  
— Et tu vas me mettre au courant?  
— C'est pour cela que je suis ici...  
— Jabote alors, je bois tes paroles...

(A suivre)

pour les élèves les plus âgés ou les mieux préparés. La dépense est évaluée à 300 000 francs pour la construction et l'installation. Les frais annuels d'enseignement sont estimés à 150,000 francs et les frais généraux à 20,000 francs.

### LE CHEMIN DE FER TRANSPYRÉNÉEN

Les députés de Lérida ont déposé au Congrès espagnol réuni à Madrid une proposition tendant à modifier le tracé du chemin de fer transpyrénéen précédemment adopté par la loi du 7 janvier 1877 qui, d'après les vœux de la Junte supérieure de guerre présente des objections pour la défense de la Péninsule.

En partant de Paris et en passant par Orléans, Limoges, Cahors, Montauban, Toulouse, Saint-Girons et Narbonne, on entre en Espagne, par la vallée du Salat, à travers un tunnel international de six mille cinq cents mètres. D'après le projet des députés de Lérida, on traverserait par Alous, Esterry de Aneo, Sort, Tremp et Puigcerdà le bassin tout entier de la Noguera, et en s'embranchant avec les chemins de fer de Lérida, Tarragone, Barcelone et Eneina, on pourrait se relier directement avec Murcie et Carthagène.

Nous ne pensons pas que cet itinéraire rencontre de sérieuses objections de la part de la France. Il a l'avantage considérable de ne nécessiter qu'un tunnel relativement court et de rapprocher l'Algérie de Paris par une voie ferrée directe. La traversée pour aller à Oran ne serait que de six heures, juste le temps que mettent les paquebots à franchir la Manche entre Dieppe et New-Haven. Au point de vue militaire et commercial le rapprochement offre pour notre pays et sa grande colonie un avantage énorme.

## ANDRÉ GILL

Qu'a-tu hier, dans nos dépêches, que le malheureux André Gill, dont nous racontions, quelques jours à peine, l'intervention en faveur du capitaine Aymes, son ancien compagnon de Charenton — était lui-même retombé en démence.

Gill était sorti au mois de janvier de l'hospice de Charenton. Pour l'arracher à la vie déréglée qu'il avait un peu causé son premier accès de folie, ses amis le firent partir pour le Midi; il alla à Nice et à Monaco. A sa sortie de Charenton il avait touché la somme qu'avait promise une représentation donnée à son bénéfice, au théâtre de Cluny; pendant trois mois il s'occupa avec cette somme toutes ses fantaisies, et il eut entamé son dernier billet de cinq cents francs, la préoccupation du lendemain l'empêchant de nouveau l'équilibre de sa raison et il commença tous les plans d'enrichissement américain qui ont caractérisé son premier accès.

Le mal va vite. Il y a quelques jours, à Paris, Gill brisa tout chez lui. Il crevait ses toiles. Il écrivait au photographe Mélandri, son ami, en mettant un calembour sur l'adresse. La lettre terminait par un envoi de baisers. Le lendemain, Gill était entré à la librairie Marpon et avait demandé à emprunter cinq cents francs. On lui en donna cent. Le surlendemain, Marpon recevait une dépêche datée de la prison de l'Est, signée André Gill, dans laquelle il demandait qu'on lui envoyât cent autres francs. Depuis lors il n'avait plus donné de nouvelles.

Le 21 mai, à Bergères, près Clairvaux, il fut arrêté par la gendarmerie. Depuis quatre jours il errait dans les champs, mangeant à peine, faute d'argent. Ramené à Clairvaux le 22 mai, il fut provisoirement à la gendarmerie, il reçut la visite des officiers de la prison, qui lui envoyèrent à dîner le soir. Gill a été conduit mercredi matin par la gendarmerie de Clairvaux à Bar-sur-Aube, de vant le procureur de la République; puis, ainsi que nous l'annoncions hier, il s'est échappé de nouveau et on ignore encore ce qu'il est devenu.

Pour être complet, nous devons ajouter que Gill a été sérieusement au travail. Indépendamment du tableau le *Fou*, qu'il a envoyé au Salon de cette année, il avait brossé cinq grandes toiles que M. Mélandri était chargé de photographier, et qui devaient paraître prochainement dans une vente.

Voici les sujets de ces cinq toiles: le *Baigneur*, *Une plage déserte*, le *Départ du marin*, *Un nain dans les roses*, *Dimanche de*

collaborait aussi à plusieurs journaux comiques, comme caricaturiste et comme rédacteur littéraire; il paraissait même, en ces derniers temps, avoir reconquis tout son talent de dessinateur.

### DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Republicain du Rhône)

#### ISERE

Grénooble, 12 mai. — Dans sa séance du 9 mai, le conseil de guerre de la 14<sup>e</sup> région de corps s'est réuni à Grenoble, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Béra, du 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie, et a prononcé les jugements suivants :

1<sup>o</sup> Emile Cotton, 2<sup>o</sup> sapeur-mineur au 4<sup>e</sup> régiment du génie, déclaré coupable de rébellion envers la force armée et de bris volontaire d'objets de casernement, a été condamné à la peine de deux ans de travaux publics.

Défenseur : M. Bertrand, avocat à Grenoble.  
2<sup>o</sup> Marie-Joseph-Alfred Granet, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie, déclaré coupable de désertion à l'intérieur en temps de paix, a été condamné à la peine de deux ans d'emprisonnement.

Défenseur : M. Milanta, avocat de Grenoble.  
3<sup>o</sup> Georges-Théodore-Emile Horiot, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, déclaré coupable de désertion à l'intérieur en temps de paix, a été condamné à la peine de deux ans d'emprisonnement.

Défenseur : M. Terrot-Lavalette, avocat à Grenoble.  
Ministère public : M. le lieutenant Humbert, substitut du commissaire du gouvernement.

Nous apprenons que, grâce à l'activité déployée par les chefs de section et leurs employés, l'adjudication des travaux du chemin de fer de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure se fera vers la fin du mois de juin.

On ne saurait trop insister pour hâter l'exécution de cette ligne, qui doit apporter tant de bien-être et de richesse à un pays si déshérité jusqu'à présent.

Sur la demande de M. Louis Guillet, député, M. le ministre de l'intérieur a accordé un secours de 2,000 fr. aux incendiés de la commune de Saint-Théofrey. Un secours de 1,000 fr. sera immédiatement envoyé pour parer aux besoins les plus urgents.

Jallieu. — Hier soir, à Jallieu, un enfant de 5 ans, Abel Joseph, fils d'un contre-maître de la fabrique de MM. Perrégaux et Diéderichs, est tombé dans la rivière où il s'est noyé.

Le corps a été retrouvé à la grille de l'imprimerie Trapadoux.  
Les parents sont dans la désolation.

#### AIN

Bourg, 12 mai. — Un accident survenu hier, vers une heure de l'après-midi, a mis en émoi tout le quartier du *tour de ville*, à Bourg. Des ouvriers travaillaient à la réparation de la maison qui fait l'angle de la rue du Gouvernement et de la rue Pécherie. L'un d'eux, un jeune homme, le nommé Cristian Ulrich, voulant descendre, lâcha si malheureusement la corde, que l'échafaudage, installé alors à la hauteur du troisième étage, bascula et le lança dans l'espace. Un de ses compagnons aurait eu le même sort sans sa présence d'esprit, se cramponnant à la corde, il fut assez heureux pour gagner une fenêtre ouverte et échapper ainsi au sort de son malheureux camarade.

Quant au jeune ouvrier il fit une chute terrible. Il tomba le corps en avant sur le trottoir et se brisa une épaule. La tête reçut également de graves contusions. Transporté immédiatement à l'hôpital, malgré les soins qui lui ont été donnés, il expira ce matin vers six heures.

### Au Palais

#### Cour d'appel de Lyon

La cour d'appel a confirmé hier le jugement du tribunal correctionnel qui avait condamné le sieur Jacob, propriétaire du café du Cercle, rue de l'Hôtel de Ville, à 2 mois de prison pour tenue d'une maison de jeu clandestine et tentative de corruption d'un agent de police.  
La disposition qui ordonnait la confiscation du matériel du café a été également maintenue.

Dans la même audience, M. Jacquier a présenté la défense de M. Jinoé, entrepreneur et conseiller municipal de Saint-Etienne, poursuivi pour fraude et outrages envers les employés de la gare.  
M. Guiguet, avocat des contributions indirectes, a soutenu la plainte.

La cour a renvoyé l'affaire à quinzaine pour les conclusions du ministère public.

#### Tribunal correctionnel de Lyon

La femme Fasset qui le 4 courant avait lancé le contenu d'un flacon de vitriol à la tête de son amant, le sieur Guion, cocher à l'hôtel National, place des Célestins, a comparu hier en police correctionnelle.

La prévenue a expliqué en pleurant que séparée de corps de son mari, abandonnée et bafouée par son amant elle avait résolu de se venger pour prouver combien celui-ci lui était devenu odieux.

Elle a en outre témoigné le plus grand repentir d'avoir cédé aux obsessions du sieur Guion.

Le mari assistait à l'audience. Il a promis à sa femme de lui pardonner.

Le plaignant ne s'est pas présenté.  
Il n'a pas été atteint par le vitriol; quelques gouttes du liquide corrosif, ont seulement brûlé ses vêtements.

Le tribunal a condamné la femme Fasset à 8 jours de prison seulement.

## CHRONIQUE LOCALE

#### AUJOURD'HUI

Samedi, 13 mai, 133<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil : lever, 4 h. 23. coucher, 7 h. 30. Les jours croissent de 20 minutes.

Ephémérides (1792). — Naissance de Pie IX à Sinigaglia.

Les obsèques civiles de M. Obissier directeur de l'octre ont eu lieu hier, à 3 heures. Derrière le cercueil qui était porté par des employés de l'administration, dont le défunt était le chef, nous avons remarqué MM. Oustry, préfet du Rhône, Gailleton, maire de Lyon, Frémont, secrétaire général, de nombreux membres de nos corps élus etc.

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée organise, à partir du dimanche 14 mai 1882, dans la banlieue de Lyon un service supplémentaire.

Indépendamment des trains indiqués par l'affiche du service d'hiver en date du 27 octobre 1881, les trains supplémentaires ci-après, desservant les stations intermédiaires, seront mis en circulation les dimanches et fêtes :

Villefranche, départ à 7 heures 55 du soir; Lyon-Perrache, arrivée à 9 h. 24 soir.  
Lyon-Perrache, départ à midi cinq; Vienne, arrivée à 1 h. 14.

Vienne, départ à 8 h. 23 soir; Lyon-Perrache, arrivée à 9 h. 31 soir.

Plusieurs individus viennent d'être arrêtés à Paris pour fabrication de faux billets de banque.

Voici, à ce propos, le moyen de reconnaître les faux billets des vrais: Chaque billet porte deux numéros répétés deux fois, dont l'un est précédé d'une lettre d'alphabet.

Supposons que l'un de ces numéros soit 1,022 et que la lettre qui l'accompagne soit M et que l'autre numéro soit 257. Nous multiplierons 1,022 par 100 ce qui donne 102,200 que nous divisons par 4, soit 26,550.

Ensuite, nous cherchons quel est le nombre qui représente la lettre M dans l'alphabet en commençant par la fin, et en remontant, nous trouvons que ce nombre est 14. De 26,550 nous déduisons 14, et il reste 26,536 que nous faisons suivre du numéro 257. Nous devons alors trouver le nombre 25,536,257 entre la signature du caissier principal et du secrétaire général.

#### On lit dans les journaux de Paris :

Le ténor Salomon est en pourparlers avec M. Vaucorbeil pour rentrer à l'Opéra.

L'accord est fait sur la base de quatre-vingt mille francs par an. — Mais Salomon est lié pour un an encore avec la direction du théâtre de Lyon.

Si le directeur quitte la ville cette année, comme il en est question, M. Salomon sera immédiatement libre. — Sinon, il faudra attendre le mois de juin 1883.

Le service d'inspection des viandes de boucherie a opéré les saisies indiquées ci-après pendant le mois d'avril 1882 :

1 bœuf, 3 vaches, 5 chevaux, 1 veau, 4 porcs, 7 moutons, 6 chèvres, 217 chevreaux, 315 kil. viandes fraîches, 29 kil. salaisons, 90 abats d'espèces diverses.

La visite des viandes foraines a porté sur 198,547 kil. ainsi divisés :

Viandes fraîches... 136 664  
» salées... 61 883

#### Le vol de l'administration des postes

De nouveaux faits révélés par l'enquête sur le vol commis au bureau des postes des Terreaux, ont eu pour résultat d'amener l'arrestation d'un second employé.

Ces temps derniers, des détournements de peu d'importance avaient déjà été constatés et les soupçons s'étaient portés sur cet individu dont les antécédents sont paraît-il, assez douteux.

C'est à la suite d'une perquisition opérée hier dans son domicile, rue Ravez, perquisition qui a amené la découverte de certaine lettre compromettante que son arrestation a été décidée et opérée.

Un événement assez mystérieux s'est passé hier soir, dans le quartier de Perrache.

Une dame Marie Georgeat, piqueuse de bottines, rue Saint-Hélène 38 est venue déclarer au poste qu'un individu, paraissant âgé de 30 ans environ, venait de lui enlever sa petite fille, âgée de 7 ans, au moment où elle s'amusaient avec un autre enfant de son âge devant l'hôtel de l'Univers.

Plusieurs gardiens de la paix commencèrent aussitôt les recherches les plus actives mais sans résultat.

La pauvre mère était au désespoir, lorsque, quelques heures après l'enfant revint seule au logis; elle était toute en larmes. Pres ée de questions elle répondit que l'individu qui l'avait enlevée l'avait embrassée, lui avait donné quelques sous et enfin l'avait abandonnée dans une rue qu'elle ne pouvait indiquer.

On connaît exactement le signalement de l'auteur de ce rapt, qui ne saurait tarder à être arrêté.

Hier matin, vers huit heures, un conducteur au service de la Compagnie des tramways et dont le cerveau est malade depuis déjà quelque temps, entra dans le magasin de vêtements *Au prince Eugène*, rue de la République, et demandait avec un grand sérieux à essayer un habit de général, dont il avait, disait-il, le plus pressant besoin.

Les gardiens de la paix du poste du Mont-de-Piété, aussitôt prévenus, arrivèrent et lui assurèrent qu'ils allaient lui fournir ce qu'il demandait. Le pauvre malade, tout joyeux de cette affirmation, les suivit, et on put de la sorte l'emmener sans peine à l'asile de Bron, où il a été interné d'urgence.

Hier soir à 8 heures, M. André Hamot, vouturier au service de M. Mallet, entrepreneur de pompes funèbres, conduisait une voiture attelée d'un cheval, lorsqu'au tournant des rues Saint-André et Amédée Lambert, une des roues heurta le trottoir avec une telle violence que le véhicule fut renversé et le conducteur, projeté violemment sur la chaussée. Dans sa chute, il a été grièvement contusionné à la jambe.

Relevé aussitôt par des témoins de l'accident, il a été conduit à la pharmacie Bayerel, où il a reçu les soins nécessaires et de là à son domicile.

Les cambrioleurs ont recommencé la série de leurs méfaits un instant interrompue. La nuit dernière, trois vols ont été commis dans le seul quartier Saint-Pothin.

Le premier, au préjudice de M. Chana, tailleur, rue Pierre-Corneille, 32, consiste en vêtements. Il lui en a été soustrait pour une somme de près de 300 fr.

Le second consistant également en effets d'habillements, a été commis au préjudice de M. Vulliet, ajusteur, avenue de Saxe, 111. Les mal-faiteurs se sont introduits à son domicile à l'aide d'une fausse-clef.

Enfin, une chambre garnie occupée, rue Bugaud, 57, par les frères Perrier, ouvriers maçons, a également reçu la visite de ces travailleurs de nuit, qui ont dû se contenter pour butin d'un réveil-matin.

Signalons encore un autre vol commis avec effraction au préjudice de M. Gandy, propriétaire, rue de Chartres, 79. Une somme de 155 fr. a été enlevée dans le tiroir d'une commode.

Tous les auteurs de ces vols courent encore.

#### Société Botanique de Lyon

Cette société fera le dimanche 14 Mai, sous la direction de M. Viviani-Morel, président de la Société, une herborisation à Dessines.

Départ facultatif à 6 heures 30 de Lyon ou 6 heures 40 minutes du matin de Villeurbanne.

Les omnibus partent du quai de l'Hôpital, pour la gare de Lyon à 6 h. 18 (matin).

### OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 12 mai, à h. 30 soir.  
Température : Le baromètre continue à baisser lentement, à Lyon (760 m à 3 h. soir), tandis que la température moyenne diurne s'élève de plus en plus (27 à 3 h du soir).

Des troubles orageux existent sur le golfe de Gascogne.  
Probable : Temps beau et chaud.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 mai.

Ce n'est pas d'hier, on le sait, que le marché a voué aux affaires d'Orient — sous leur aspect turc ou leur aspect égyptien — une indifférence inaltérable. De quelque côté de l'horizon que le télégraphe nous en signale les péripéties, son scepticisme demeure absolu. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de le voir persévérer dans cet état psychologique au contact des événements survenus en Egypte dont on a reçu aujourd'hui la nouvelle.

La cote a légèrement réagi, mais non à proportion de l'inquiétude qu'en d'autres temps, le désordre gouvernemental qui s'est produit au Caire aurait jeté dans les esprits.

Le 5 0/0 s'abaisse de 10 centimes à 117,22 1/2; le 3 0/0 finit à 83,90 au lieu de 84; l'Amortissable qui finissait hier à 84,20 reste à 84,10.

Les derniers cours de l'Italien à 89,80, et du Turc à 15,45, sont à peine moins fermes.

### DERNIÈRE HEURE

Paris, 12 mai, minuit.

M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes, a fait autographier le projet d'un réseau téléphonique dans les grandes villes. Il va l'adresser à toutes les grandes administrations pour obtenir leur adhésion.

— M. Grévy signera demain, en conseil des ministres, un mouvement dans le personnel de la cour des comptes.

— La commission du budget a entendu aujourd'hui M. Léon Say. Le ministre des finances a insisté pour l'acceptation du traité avec la compagnie d'Orléans.

Rome, 12 mai.

Le roi Humbert est rentré à Rome.

— Le rapporteur du traité de commerce avec la France déposera demain son rapport sur le bureau du Sénat. Une majorité favorable à l'acceptation du traité paraît certaine.

— Il est de nouveau question d'une entrevue entre l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie.

#### BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 12 mai.

3 0/0	83 86	Egypte	341 87
3 0/0 nouveau	» »	Banque Ottom.	811 25
5 0/0	117 21	Chemins turcs	59 50
Italian	89 75	Alpine	» »
Turc	13 30	Rio	673 75
Extérieure	28 1/8	Panama	» »

# CHOSSES & AUTRES

## Les buveurs de thé au Japon

La *Chaîne d'Union* donne de curieux détails sur la fameuse *Tscha-no-you*, la mystérieuse Société de buveurs de thé au Japon :

Cette association, dit la Revue de M. Engène Hubert a pour objet la consommation du thé en commun, suivant un cérémonial particulier, avec des gestes et des signes déterminés. Les jours de fête, la vaisselle est remplacée par des vases, pots et récipients spéciaux. Chose bizarre, le thé n'est point pris en infusion, mais en décoction, sous forme de poudre impalpable.

Ces singulières assemblées de gourmets ne sont pas sans analogie avec les réunions de buveurs de café connues en Autriche et en Allemagne sous le nom de *Kaffé-Basen*; ici comme dans le *Tscha-no-you*, la dégustation est soumise à un cérémonial rigoureux. La vaisselle est choisie; elle doit affecter des formes anciennes. La place des convives est réglée par des considérations qui tiennent plus de la gastronomie que des convenances sociales.

La société japonaise des buveurs de thé joint des gâteaux à sa noire décoction. Ce sont des gâteaux confectionnés suivant certains principes de pâtisserie convenus et immuables.

On sait que les Japonais ont un goût naturel fort prononcé pour les cérémonies. D'autre part, ils sont tous collectionneurs passionnés d'objets rares remarquables par leur forme ou leur grande ancienneté. Il n'est donc pas étonnant que la *Tscha-no-you* offre dans sa constitution ces traits distinctifs du caractère national.

Aujourd'hui la *Tscha-no-you* a beaucoup perdu de son ancienne importance. A l'égard de l'influence morale qu'elle peut exercer au sein de la nation japonaise, il est difficile de rien décider actuellement, car les sujets traités dans ces réunions se rattachent presque exclusivement à la dégustation du thé et à sa culture. La crainte des divulgations de la police secrète enchaînerait-elle la liberté de discussion parmi les membres de cette association? Nul ne saurait le dire, vu l'insuffisance des moyens d'investigation.

## Annonces américaines

Le chroniqueur de *l'Univers* illustré a relevé dans un journal américain d'amusantes annonces. En tête des vingt-quatre colonnes consacrées par ce journal aux réclames, viennent les annonces religieuses :

Deux grandes colonnes du journal américain contiennent les heures des services religieux dans les différentes églises. Les textes des sermons : « Que ferons-nous pour être sauvés? — Tu diras non. — La tyrannie de la mode. — La religion n'est-elle bonne que

pour les pauvres? etc., etc. » Ces annonces donnent aussi le nom des solistes qui chanteront dans les églises. Une des réclames est ainsi conçue :

*Brooklyn-Tabernacle*. — Le docteur Talmage prêchera dimanche, matin et soir. Baptême par immersion dans la matinée. Le major Cole, Mme Cole et Mlle Cole, le trio évangéliste, chanteront aux deux services.

Le *New-York-Herald* publie, en somme, un programme détaillé des exercices du culte; cette partie du journal pourrait s'appeler « l'Extrait de l'église et de la foi ».

Les annonces suivantes ne sont pas moins... américaines :

« Pour adoption, abandon complet, petite fille belle et bien portante. S'adresser à... etc., etc. »

« On demande à échanger une bonne montre contre un bicyclette ou tricycle; on préférerait ce dernier. »

« Spécialité de divorces à bon marché, sans publicité, en trente jours. Succès assuré. »

« Maison d'accouchement, pension, médecin, adoption des enfants si on le désire. »

Voilà ce qui s'appelle être pratique. Nous aurons beau faire, nous sommes trop latins pour en arriver jamais là, Dieu merci!

## Un centenaire

Nous lisons dans le *Journal de Caen* : Un de nos concitoyens, M. Bouillie vient d'entrer dans sa cent deuxième année.

M. Bouillie qui, malgré son grand âge, jouit de toutes ses facultés, a été cinq fois président du tribunal de commerce; 15 ans membre de la chambre consultative; 23 ans administrateur des hospices.

Il est médaillé de Saint-Hélène et chevalier de la Légion d'honneur depuis 30 ans.

Il a fait plusieurs fois partie du conseil municipal; il est le fondateur de la Bibliothèque du tribunal de commerce, auquel il a fait don d'un grand nombre d'ouvrages.

## Mots de la fin

Moullagauffre assiste à un concert intime, et adresse ses félicitations les plus chaudes à un violoniste qui vient de se faire entendre.

— Vous jouez sans doute aussi du violon, dit l'artiste.

— Je ne sais, répond Moullagauffre, peut-être bien, je n'ai jamais essayé.

Chez un de nos photographes à la mode, le public est reçu par un nègre à face noire d'ébène, dont la tête émerge d'une énorme cravate blanche.

Un client, dans l'intervalle de deux poses, demande au collaborateur du soleil :

— Pourquoi, monsieur, faites-vous porter une cravate blanche à ce moricaud?

— C'est absolument nécessaire.

— Ah bah!

— Certainement, pour savoir où sa tête commence!

A la correctionnelle :

Le président interroge un prévenu de mauvaise mine.

— Quels sont vos moyens d'existence?

— Je suis inventeur.

— Qu'avez-vous inventé?

— Rien, encore... mais je cherche.

## BOURSE DE LYON

Du 12 mai 1882

Rentes	Comptant-Actions
3 1/2 % amortissable ... 83 90	Gaz de Lyon ... 110
4 1/2 % amortissable ... 84 10	Gaz de la Guillotière ... 110
5 0/0 français ... 117 3/4	Mines de la Loire ... 110
5 0/0 italien ... 89 90	Montrambert ... 110
Autrichien 4 0/0 ... 13 45	St-Etienne ... 110
Russe 5 0/0 ... 89 90	Rive-de-Gier ... 110
Espagne 3 0/0 ... 23 75	Société Lyonnaise ... 110
Bette Egv. unifiée ... 233 75	Kateaux-Omnibus ... 110
Actions	Banque ... 110
Crédit Mob. Espag. ... 580	Abattoirs ... 110
Crédit Lyonnais ... 750	Verreries L. et Rhône ... 110
Union générale ... 110	Croix-Rouge ... 110
B. Lyon et Loire ... 110	Obligations
B. Hypothec. France ... 110	Ville-de-Lyon ... 88 50
Soc. foncière Lyonn. ... 110	Ville-de-Paris 1869 ... 308
Banque Ottomane ... 816 25	Ville-de-Paris 1871 ... 392
Paris-Lyon-Médit. ... 711 25	Lombardes-anciennes ... 110
Che. Autrichiens ... 212 50	Lombardes-nouvelles ... 110
Lombard-Venitien ... 212 50	Loire ... 110
Saragosse ... 225	Saint-Etienne ... 110
Nord-Espagne ... 215	Rhône-et-Loire 4 0/0 ... 110
Suez ... 215	Paris-Lyon ... 1898 303

## SPECTACLES DU 13 MAI

**Grand-Théâtre de Lyon**  
 Aujourd'hui Samedi, à 8 h. 1/2 :  
 La Fille du Tambour-Major.

**Théâtre des Célestins**  
 Aujourd'hui Samedi, à 8 h. :  
 « La Boule. »  
 « L'Histoire d'un sou. »

**Scala-Boffes**  
 Tous les soirs, grand concert varié.

**Casino**  
 rue de la République  
 Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.  
 Grandstra sous la direction de M. Lécocq.

**Alcazar**  
 Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirees dansantes, de 7 heures à minuit.

## CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863  
 CAPITAL : 200 MILLIONS  
 Réserves : 80 Millions

**SIÈGE SOCIAL A LYON**

Le **CRÉDIT LYONNAIS** bonifie en ce moment.

5 0/0 aux bons à échéance, à 2 ans.

4 0/0 à 18 mois.

3 0/0 à 1 an.

2 1/2 0/0 à 6 mois.

2 0/0 à 3 mois.

1 0/0 à l'argent remboursable à vue.

## SELS VAUVILLÉ

(Granulés) pour la Reconstitution artificielle DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES

Principales Sources : Vals, Bourboule, Vichy, Hanyadi-Janos, Javel, Contrexéville, Bussang, Eaux-Bonnes, Pailhès.

« Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se détruisent par le séjour prolongé dans les bouteilles. — 80 pour 100 d'économie. »

PARIS, Vente en gros, **MATHEY LEBEL & Co**, 23, rue Beaubien, LYON, Ph<sup>o</sup> **BERTRAND**, 21, place Bellecour. Brochure fr.

Le rédacteur gérant, Victor GOURRAUD  
 Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

## ANNONCES

Etude de M. Fontenelle, huissier à Lyon, pl. des Terreaux, 7

**VENTE MOBILIÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Le mardi seize mai mil huit cent quatre-vingt-deux, à Lyon, place de la Comédie, à onze heures du matin, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, de divers objets mobiliers et marchandises consistant en :

Banques, chaises, comptoirs, tables, placards, appareils à gaz avec réflecteurs, glaces, foulards, cravates, bas, chaussettes et différents objets de lingerie fins, etc.

Pour extrait :  
 Signé : Fontenelle.

Etude de M. Rufin, huissier à Lyon, rue Ferrandière, 24.

Le lundi quinze mai mil huit cent quatre-vingt-deux, à onze heures du matin, sur la place du Pont, à Lyon, il sera vendu aux enchères :

Tables, chaises, horloge, glace, machines à coudre, etc.

**VENTES JUDICIAIRES**

Le lundi quinze mai mil huit cent quatre-vingt-deux, à onze heures du matin, sur la place publique de St-François, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels qu'il suit :

Commode, glaces, tables, chaises, armoires, placards, matelas laine, matelassés, etc.

Le même jour, à dix heures du matin, sur la place publique de Bellecour, à Lyon, il sera vendu divers objets saisis, tels que :

Malles, pièces de bois et planches, bureau, castiers, tables, chaises, etc.

**CAPSULES BARTOIS**  
 seul remède contre la **Phthisie**  
 A TOUS LES DEGRÉS

Guérissent rapidement : Toux opiniâtres, Bronchites chroniques, Catarrhes, Engorgements pulmonaires.

Place St-Jo. — 97, r. de Rennes, l'air et les Pharmacies. — Se méfier des Capsules dites à la Croisette de Hêtre. Exiger le nom **BARTOIS**

**Avis pour dettes**

M. Rouvet, Grande-Rue-Guillotière, 41, ne reconnaît plus, à dater de ce jour, aucune dette contractée par Louise Rozera, femme Rouvet, qui a quitté le domicile conjugal.

M. Chapin, demeurant rue d'Ivry, 2, prévient le public qu'il ne reconnaît aucune dette contractée par la nommée Rose Merin son épouse, qui a quitté le domicile conjugal.

Etude de M<sup>e</sup> PLANTIN, avoué à Lyon, 12, place des Cordeliers

**VENTE PAR LICITATION AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Avec admission des étrangers, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon.

**EN DEUX LOTS SÉPARÉS**

De deux vastes Ténements **D'IMMEUBLES**

Consistant en :

bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin et dépendances

Situés à Lyon, quartier de la Guillotière, rue du Béguin, 9, 11 et 15

Indivis entre les consorts Long

**ADJUDICATION AU SAMEDI 3 JUIN 1882, A MIDI**

**MISE A PRIX :**

Premier lot : 10,000 fr. -- Deuxième lot : 10,000 fr.

NOTA. — Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> PLANTIN, avoué poursuivant, et à M<sup>e</sup> Peiron et Chaine, avoués, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

**50 pour 100 de REVENU PAR AN**

**LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE**

Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Soc<sup>o</sup> Anonyme). Capital : 10 Millions de fr.

PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

**A LOUER**

Magasin et arrière-magasin avec vastes dépendances et un appartement à l'entresol, situé quai de l'Hôpital, près du pont de l'Hôtel-Dieu.

Location : 4,000 francs

S'adresser au bureau du journal

**EAU MINÉRALE NATURELLE DE VERNET**

Anticipation de l'Etat Médaille d'Or à l'Exposition Universelle 1878

Approbation de l'Académie de Médecine Médailles d'Or à l'Exposition Universelle 1878 et de Malin 1880

Près VALS PAR JAUJAC (ARDECHE)

L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger

Adressez les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra

Dep. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public : PER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS.

**Établissement Thermo-résineux du MARTOURFT**

Près DIE (Drôme). — Du 1<sup>er</sup> Juin au 1<sup>er</sup> Octobre.

Premier fondé en 1852. — On ne fait usage que de Copeaux de Pins Nughis frais et abondants (condition essentielle de succès) aucune analogie avec les nombreux imitateurs, résultat merveilleux, salle d'inhalation. — Renseignements : Docteur Benoit père, propriétaire-directeur. — Se tenir en garde contre les manœuvres de nombreux plateurs soudoyés. — 8 et 10 fr. par jour, tout compris, sans exception.

**QUINQUINA BRAVAIS**

Extrait liquide concentré de Quinquina

TONIQUE, APÉRITIF, RECONSTITUANT

Préparé avec des écorces choisies et tirées, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillères à café suffisent par jour.

Guérit : Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes et Tiraillements d'Estomac, Guérit : Névroses, Névralgies, Affections nerveuses, Névrites, etc.

Dep. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra

On trouve également le Fer BRAVAIS et les Eaux Minérales Naturelles de l'Ardeche, SOURCE du VERNET, etc.

Lyon : Faivre, Poncet, J. Grand, F. Guillermond, Monveaux, successeur, docteur Albin Meunier, Poizat neveu, Collet, pharm. Lardet, Signond, successeur; Antoine Lestra, Finat, Bouchard et Bourne, Simon Boussonot, Cherblanc et Cie, pharm. du Serpent, Mougain, ph. des Célestins, Chapelle, Ghonon frères, Verrière, Biétrix aîné et Cie, Châtelain et Bartoloin, Prudon, pharm. Barnoud, pharm. Centrale, Vignier, Achard, Senot, Pharmacie normale de Mazade et Daloz. — (Cité) Palisson et Alibert, Léoras.

**MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle de 1878**

**APPAREILS CONTINUS**

Pour la fabrication des Boissons Gazeuses

EAUX DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRES

Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.

Les Siphons à g<sup>o</sup> et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

J. HERMANN-LACHAPPELLE  
 Ingénieurs-Constructeurs, 144, Faubourg-Poissonnière, PARIS  
 Envoi franco des prospectus détaillés

**VOUS NE TOUSSEREZ PLUS**

si vous sucez quelques bonbons au goudron du Docteur GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant ils portent l'arôme du goudron sur les bronches et les poumons, ils facilitent l'expectoration et enlèvent de suite le **Toux**. Le goudron est le seul régénérateur des poumons; pris au début, il triomphe de la phthisie il arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la boîte sur soi, et d'en sucer un chaque fois que la toux se présente. Prix : boîte, 1 fr. 75, la demi 1 fr. Env. p. la poste contre timb. 30 c, en sus. Ecrite à M. ROLLAND, pharmacien à Marseille. Dépôt à Lyon, pharmac. Bunor, place St-Pierre, à Saint-Etienne, Delpy, rue St-Louis, 23, et toutes les pharmacies.

Etude de M<sup>e</sup> POINT, notaire à Givors.

**ON OFFRE**

importants Capitaux à placer hypothèque. 28 juin

**J'OFFRE** de faire gagner moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 20 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyard, 9, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

**A vendre d'occasion**

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 couverts. S'adresser à M<sup>e</sup> Fontaine, tapissier, rue de Plat.

23 0/0 d'intérêt par an, payable tous les mois, garantis par des obligations de la Ville de Paris

Crédit Financier, 131, r. Rivoli, Paris

**Belle écriture cursive**

Nouvelle méthode perfectionnée. Tous les motifs suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume. Réforme complète en moins de deux mois l'écriture la plus mauvaise.

**Leçons à domicile**

à 2 francs le cachet. S'adresser à l'Agence Fournier, rue Confort, sous le n<sup>o</sup> 904.

**RENTES** viagères à 50 ans 10 0/0 à 60 ans 15 0/0 à 70 ans 20 0/0 à 80 ans 25 0/0 à 90 ans 30 0/0

Crédit Financier 131, r. Rivoli, Paris

**AVANCES** de fonds aux propriétaires, taires et commerçants, s. simple signature. Provision étrangère. Ecr. comptoir Financier, r. Rivoli, Paris.

**PLUS DE 8.000 SUCCÈS**

**EPILEPSIE**

Maladies nerveuses, crises partielles, Leucorrhées, etc. — A cause de succès Méd. d'Or de la Soc. scientifique Paris.

**DES BOISSONS GAZEUSES.** — Grand manuel de fabrication, 1 vol. gr. in-8 illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbre. Poste adressée à l'auteur : Hermann Lachapelle, 144, Faubourg-Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires.